

SNCF VOYAGEURS AXE TGV SUD-EST

ÉVOLUTION DU PARCOURS DE FORMATION GV POUR LES ADC HEXAFRET

#1

Contexte et enjeux

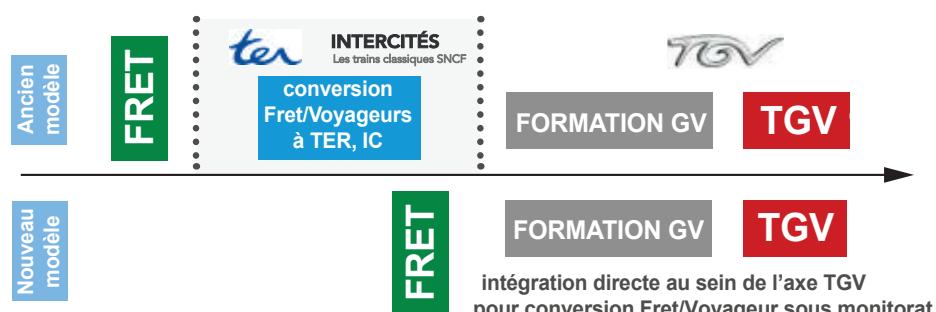
L'axe TGV Sud-Est engage une refonte du modèle d'accès à la formation Grande Vitesse pour les conducteurs d'Hexafret. Cette évolution est dictée par plusieurs facteurs : l'ouverture à la concurrence, la préfiguration des lots dédiés et la disponibilité contrainte des formateurs d'entreprise (FE) et des moniteurs.

Ce nouveau schéma impose une modification structurelle des parcours professionnels de l'axe Sud-Est. Désormais, la « conversion Voyageurs » s'effectuera directement au sein de l'axe TGV, supprimant l'étape intermédiaire en région (TER ou Intercités).

#2

Modalités de sélection et de conversion (avant/après) :

Après le questionnement de l'agent sur son intention d'accéder à la formation grande vitesse, le modèle change :



En outre, la phase de conversion s'articule autour de deux volets :

■ **Volet théorique (5 jours) :**
Formation incompressible dispensée en UFT ou en fonds propres au sein des Unités de Production (UP). Le

cahier des charges*, défini au niveau national et validé par la direction de la Traction, est identique pour tous les ADC en conversion.

■ **Volet pratique (20 JS minimum) :**
Sur ligne classique en priorité, sous





• • •

la responsabilité d'un moniteur ou d'un FE. L'organisation de ces journées sera affinée selon le profil du stagiaire, ses acquis et les besoins spécifiques de son futur bassin d'emploi.

**Ce cahier des charges pourra être complété par des formations spécifiques pour mieux répondre aux besoins des ADC en fonction de leur bassin d'emploi.*

Point de vigilance :

Cette conversion ne constitue en aucun cas une base de certification (EM ou Ligne) avant l'entrée en formation GV classique.

#3

Exigences de l'UNSA et engagements de la direction

L'UNSA a porté des revendications précises pour sécuriser ce nouveau dispositif :

■ **Absence de certification anticipée** : La direction confirme qu'aucune certification (EM, ligne, etc.) ne sera délivrée avant la formation TGV proprement dite. Durant la conversion, les ADC Fret ne réalisent aucune journée de service (JS) en production autonome ;

■ **Encadrement systématique** : La direction garantit un accompagnement par un moniteur ou un FE sur l'intégralité des 20 JS. Les encadrants seront spécifiquement sensibilisés aux

particularités des profils issus du Fret ;

■ **Conversion prévue pour une durée comprise entre 2 et 3 mois** : Pas d'inutilisation entre l'arrivée des stagiaires en UP et le début de la formation GV ;

■ **Respect des parcours professionnels** : L'axe TGV a réaffirmé son engagement à préserver les parcours professionnels des agents issus des différentes UP contributrices de l'Axe Sud-Est.

#4

Points d'attention et vigilance syndicale :

■ **L'UNSA reste particulièrement attentive au respect effectif des parcours professionnels locaux. Nous dénonçons l'usage trop fréquent du RGPD par la direction comme paravent pour éluder nos interrogations sur les trajectoires des agents ;**

■ **L'UNSA alerte la direction Axe TGV SE sur les points particuliers concernant certaines UP et la fragilité des parcours professionnels. Dans ce contexte d'ouverture à la concurrence, l'UNSA rappelle**

son attachement aux parcours professionnels et aux garanties inscrites dans la DUE du 13 juin 2024 et la TT0449 ;

■ L'UNSA relève un décalage entre le discours de la direction de l'axe, qui affiche une volonté d'harmonisation, et la réalité du dialogue social au niveau local, qui reste largement perfectible selon les UP ;

■ L'UNSA propose d'établir un REX à l'issue des premières sessions de formation 2026.